

Qui sommes-nous ?

L'association GUY RENARD est née le 10 mars 1943. Elle regroupe les anciens patients de la Fondation Santé Etudiants de France.

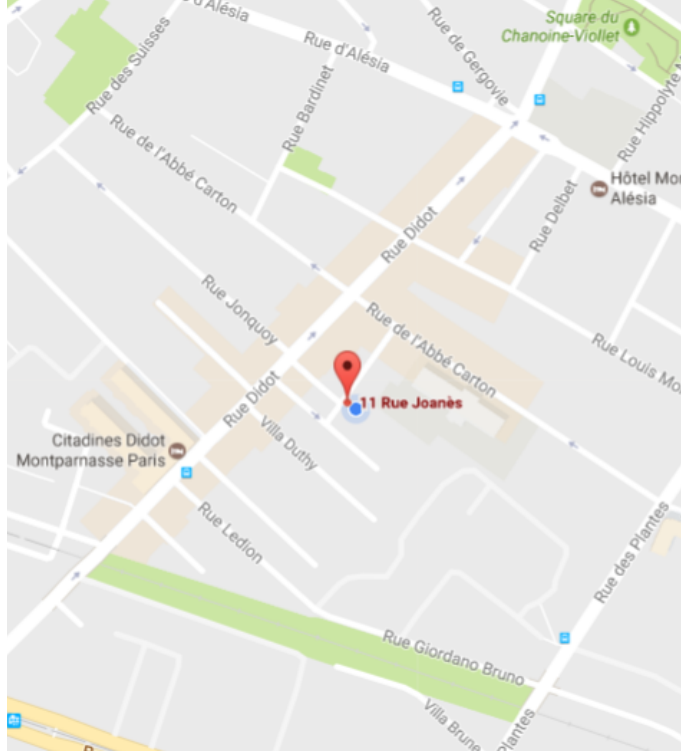
Aujourd'hui, l'association poursuit son action en direction des étudiants malades et handicapés :

Nous vous aidons et vous informons sur vos droits, dans les domaines de la santé, du travail et de la protection sociale.

En constante évolution et à l'écoute de vos besoins, Guy Renard met tout en œuvre pour répondre aux attentes des jeunes et proposer des solutions adaptées à leurs besoins, d'où la multiplication de nos actions et la concrétisation de projets institutionnels tels que les logements-relais.

Parallèlement, Guy Renard s'investit dans la promotion de la culture à l'hôpital et la défense des droits des patients, en collaboration avec ses partenaires et de nombreux collectifs associatifs, tels que Droit au savoir, le CISS IDF...

Alors rejoignez-nous et devenez Renard ;-)



Association Guy Renard

11 rue Joanès

75014 Paris

Tél. : 01 45 42 41 23

Mail : Contact@guy-renard.fr

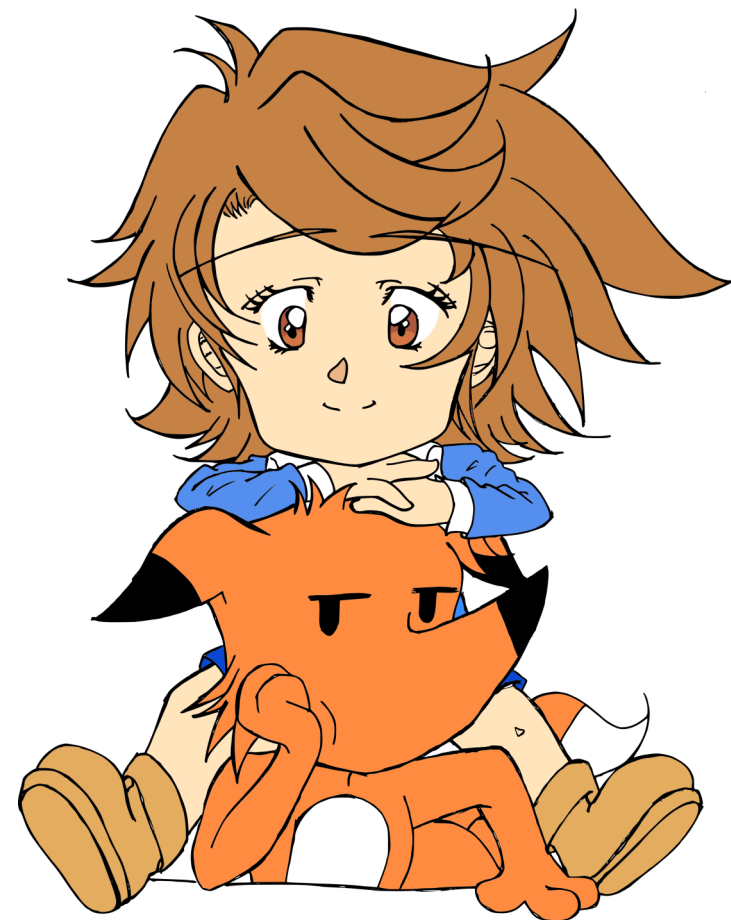
Site internet :

www.guy-renard.fr

Suivez nous :



ASSOCIATION GUY RENARD



Aide les étudiants
malades et handicapés



Permanence

Notre équipe de juristes et d'avocats est à votre écoute 5 j /7, de 9h à 18h, pour vous conseiller, vous orienter et répondre à toutes questions relatives à vos droits (santé, travail/stage, protection sociale, discrimination, aides sociales...)

lest

Accédez à notre permanence en illimité et bénéficiez de nos services pendant 1 an, en devenant membre de Guy Renard !



Représentant des usagers

Notre mission est de vous représenter et défendre au mieux vos intérêts. Pour cela, nous allons à la rencontre des patients et participons à l'amélioration de la qualité de leur prise en charge au sein des établissements de santé.

lest

Une proximité et un relais entre les patients et l'équipe médicale.

Engagez-vous et devenez représentant des usagers avec Guy Renard !



Logements Relais

Grâce à l'ouverture de nos logements-relais dans toute la France, nous accueillons des jeunes étudiants malades, dans un système de colocation. Le dispositif est une véritable transition vers un retour à la « vie ordinaire ».

lest

Intégrer les logements-relais c'est acquérir une vraie autonomie.

Vous serez en mesure d'envisager de manière réaliste votre vie « après hospitalisation ».